

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 1 décembre 2023	N° 2023-555

Convocation du 24 novembre 2023

Aujourd'hui vendredi 1 décembre 2023 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, Mme Marie-Claude NOEL, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Baptiste THONY, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Patrick BOBET, M. Christophe DUPRAT, M. Michel LABARDIN, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Franck RAYNAL, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stéphanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Pascale PAVONE, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Patrick LABESSE à Mme Anne LEPINE
M. Jean-François EGRON à Mme Nathalie LACUEY
M. Baptiste MAURIN à M. Alexandre RUBIO
Mme Agnès VERSEPUY à M. Christophe DUPRAT
M. Dominique ALCALA à M. Max COLES
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Camille CHOPLIN
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Pascale PAVONE
Mme Marie RECALDE à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à Mme Claudine BICHET jusqu'à 11h et de 15h42 à 18h06
Mme Christine BOST à M. Stéphane DELPEYRAT de 13h15 à 13h35 et de 14h45 à 15h14
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Christine BOST à partir de 17h18
M. Alain GARNIER à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH de 15h44 à 17h14 et à partir de 19h17
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à M. Bastien RIVIERES à partir de 13h
Mme Andréa KISS à Mme Béatrice DE FRANÇOIS à partir de 19h02
Mme Delphine JAMET à Mme Brigitte BLOCH à partir de 14h45
M. Nordine GUENDEZ à Mme Myriam BRET à partir de 17h
Mme Josiane ZAMBON à M. Alain ANZIANI à partir de 19h12
M. Jérôme PEScina à M. Franck RAYNAL à partir de 17h
M. Michel POIGNONEC à M. Michel LABARDIN à partir de 14h45
M. Franck RAYNAL à M. Jérôme PEScina de 13h16 à 13h35 et de 14h45 à 15h27
M. Emmanuel SALLABERRY à Mme Daphné GAUSSENS à partir de 17h
Mme Géraldine AMOUROUX à M. Pierre de Gaétan N'JIKAM MOULIOM à partir de 17h20
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY à partir de 18h41
Mme Fatiha BOZDAG à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 17h
Mme Pascale BRU à Mme Typhaine CORNACCHIARI à partir de 17h18
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY de 10h15 à 13h35
M. Gérard CHAUSSET à M. Serge TOURNERIE à partir de 17h42
Mme Typhaine CORNACCHIARI à M. Bruno FARENIAUX de 12h à 13h35
Mme Laure CURVALE à Mme Eve DEMANGE à partir de 17h37
M. Olivier ESCOTS à M. Jean-Claude FEUGAS de 14h45 à 17h39
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET à partir de 16h15
M. Gilbert DODOGARAY à Jean TOUZEAU à partir de 19h12
M. Bruno FARENIAUX à Mme Véronique FERREIRA à partir de 17h55
M. Nicolas FLORIAN à Mme Béatrice SABOURET jusqu'à 12h30
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Simone BONORON à partir de 11h30
Mme Anne-Eugénie GASPAS à M. Frédéric GIRO jusqu'à 11h
M. Frédéric GIRO à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 14h45
Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI à partir de 15h20
M. Radouane JABER à M. Guillaume MARI jusqu'à 10h30
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Sylvie JUQUIN de 10h30 à 13h
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS jusqu'à 10h35
M. Jacques MANGON à M. Fabrice MORETTI à partir de 15h50
M. Guillaume MARI à M. Radouane JABER à partir de 18h56
M. Thierry MILLET à M. Fabrice MORETTI de 14h45 à 15h40
M. Stéphane PFEIFFER à M. Jean-Baptiste THONY à partir de 18h44
M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC de 11h10 à 13h35
M. Patrick PUJOL à M. Christian BAGATE à partir de 14h45
M. Fabien ROBERT à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 15h50

Mme Nadia SAADI à M. Didier CUGY à partir de 14h59
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Amandine BETES à partir de
18h18
M. Thierry TRIJOLET à Mme Stéphanie ANFRAY à partir de 18h21

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 1 décembre 2023	<i>Délibération</i>
	Direction Développement Economique	<i>N° 2023-555</i>

**Approbation des statuts et adhésion à l'association "Bordeaux énergies Eau Environnement et Synergies en Zones Industrielles et Portuaires" (Bees ZIP) -
Décision - Autorisation**

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Présentation du projet « Bordeaux énergies Eau Environnement et Synergies en Zones Industrielles et Portuaires » (Bees ZIP) en réponse à l'appel à projets « Zone Industrielle Bas Carbone » (ZIBAC) de l'ADEME

Le 15 mai 2023, Bordeaux Métropole a répondu à l'appel à projets « Zone Industrielle Bas Carbone » (ZIBAC) aux côtés d'industriels de Bassens et d'Ambès, notamment le Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB), Michelin, EDF, SARP Industrie Aquitaine et Pyrénées (SIAP) et Terega.

Cet appel à projets, lancé par l'ADEME dans le cadre de France 2030, vise à accompagner les Zones industrielles (ZI) fortement émettrices de gaz à effet de serre (GES) dans leur trajectoire de décarbonation. Cet accompagnement, d'une durée de 2 ans (phase 1), garantit au territoire (acteurs publics et/ou privés) de se voir financer 50% du montant des études permettant d'identifier les solutions de décarbonation les plus efficaces. Les territoires visés sont ceux à fort potentiel de décarbonation, avec des enjeux sociaux et économiques.

À ce titre, la rive droite constitue un secteur d'action pertinent et structurant. En effet, ce territoire se caractérise par une forte activité industrielle (un port et deux zones industrielles), génératrice de très nombreux emplois, mais également émettrice de GES, ainsi que par des atouts naturels et paysagers à préserver, qui contribuent à son attractivité. La décarbonation de ces deux Zones Industrielles Portuaires (ZIP) constitue donc une incontestable opportunité pour concrétiser l'ambition de la Métropole d'être un territoire à énergie positive et bas carbone à horizon 2050, mais aussi pour porter une nouvelle dynamique économique orientée vers une industrie compétitive, attractive et durable.

Pendant plusieurs mois, la Métropole et les membres du consortium ont travaillé avec une vingtaine de partenaires industriels, clusters, associations, ou encore laboratoires de recherche pour répondre à cet appel à projets. L'essence du projet repose sur une approche co-construite avec les acteurs du territoire pour assurer une vision à 360° de la décarbonation. L'ambition du projet est de réduire les émissions de GES à minima de -81% en 2050 par rapport à 2015. Pour cela, des études seront menées sur la sobriété, l'efficacité et le mix énergétique très bas-carbone, l'optimisation des processus industriels, l'augmentation des capacités de séquestration carbone, l'utilisation de carburants alternatifs, ... mais aussi sur les retombées en termes d'emplois, la réindustrialisation, l'animation économique, l'optimisation foncière, l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité.

Le projet présenté, nommé Bees ZIP (Bordeaux énergies Eau Environnement et Synergies en Zones Industrielles et Portuaires) repose ainsi sur des études réparties en 5 lots :

1. Pilotage et coordination des études
2. Économie circulaire (mix énergétique, hydrogène, efficacité hydrique, ...)
3. Capture, transport, stockage et utilisation du CO2
4. Évolution des infrastructures et de la logistique (réseaux gaz, électriques, infrastructures portuaires, logistiques bas-carbone, ...)
5. Développement territorial (acceptabilité sociale, foncier, emplois et formations, ...).

Toutes ces études alimenteront une évaluation globale consacrée au changement climatique (eau, qualité de l'air, températures, taux d'oxygène, ...) qui permettra d'avoir une vision à l'horizon 2050 des ZIP.

L'annonce des lauréats est attendue pour la fin de l'année 2023. Cela étant, les industriels et autres partenaires embarqués souhaitent poursuivre cette dynamique quand bien même le projet ne serait pas retenu dans le cadre de cet appel à projets. Afin de piloter et animer ces actions collectives sur le long cours, les industriels et partenaires du projet ZIBAC souhaitent d'ores-et-déjà créer une association.

Approbation des statuts de l'association « Bordeaux énergies Eau Environnement et Synergies en Zones Industrielles et Portuaires » (Bees ZIP) et adhésion de Bordeaux Métropole

L'association « Bordeaux énergies Eau Environnement et Synergies en Zones Industrielles et Portuaires » (Bees ZIP) aura pour objet de mettre en œuvre toute action destinée à créer une dynamique collective en favorisant le développement économique social et environnemental dans les ZIP de Bassens et d'Ambès. Les entreprises des sites industriels interagissant avec ces ZIP pourront également rejoindre l'association. L'objectif est de favoriser des synergies économiques, environnementales et relationnelles entre les acteurs existants du territoire afin de développer des projets innovants et collectifs de décarbonation.

Il est proposé que le Conseil métropolitain approuve les statuts et adhère à l'association « Bordeaux énergies Eau Environnement et Synergies en Zones Industrielles et Portuaires » (Bees ZIP) aux côtés des membres du consortium de ZIBAC, et participe à la gouvernance de cette association en désignant deux représentants au Conseil d'Administration.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales

VU le projet de statuts de l'association « Bordeaux énergies Environnement Eau et Synergies en Zones Industrielles et Portuaires » (Bees ZIP)

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt métropolitain de favoriser, sur le territoire de la métropole bordelaise, la création d'une association, comme outil de pilotage et d'animation d'études et de projets visant à décarboner les activités industrielles, et plus largement toute action destinée à créer une dynamique collective en favorisant le développement économique, social et environnemental, menée par des acteurs locaux autant que des collectivités,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver les statuts de l'association « Bordeaux énergies Environnement Eau et Synergies en Zones Industrielles et Portuaires » (Bees ZIP) et d'y adhérer aux côtés des membres du consortium ZIBAC,

Article 2 : de désigner M. Alexandre Rubio et M. Gilbert Dodogaray comme représentants de Bordeaux Métropole au sein du Conseil d'Administration de l'association « Bordeaux énergies Eau Environnement et Synergies en Zones Industrielles et Portuaires » (Bees ZIP),

Article 3 : d'accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité - Désignations effectuées.

Abstention : Monsieur POUTOU;

Contre : Monsieur MORISSET

Ne prend pas part au vote : Monsieur ANZIANI, Monsieur ALCALA, Monsieur CAZABONNE, Monsieur COLES, Monsieur FLORIAN, Monsieur GUILLEMIN, Madame SAADI

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 1 décembre 2023

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 8 DÉCEMBRE 2023</p> <p>DATE DE MISE EN LIGNE : 8 DÉCEMBRE 2023</p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Stéphane DELPEYRAT</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------